



CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT DU CAMEROUN

25 - 00051

N° \_\_\_\_\_ /AD/CAA/DG/DAG/SDAAB/SM/Nej

Yaoundé le 28 FEV 2025

**ADDITIF n°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25-00038/AONO/CAA/CIPM/2025 DU 30.01.2025 RELATIF AU RAVALEMENT DES FAÇADES EXTERIEURES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) informe les soumissionnaires au Dossier d'Appel d'Offres ouvert n°25-00038/AONO/CAA/CIPM/2025 du 30.01.2025 relatif au ravalement des façades exterieures l'immeuble siège de la Caisse Autonome d'Amortissement, que les modifications suivantes sont apportées audit dossier :

➤ **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

*Au lieu de :*

**ÉVALUATION DES OFFRES**

**CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :**

- 1- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- 3- Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- 4- Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des Pièces ;
- 5- Absence du prospectus ;
- 6- Note technique inférieure à 80 % de « OUI » ;
- 7- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture concernant :
- 8- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 9- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Marché durant les trois (03) dernières années ;
- 10-Absence de la lettre de soumission ;
- 11-Absence de la charte d'intégrité ;
- 12-Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;

- 13-Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;  
 14-L'absence d'une des quatre (04) pièces de l'offre financière.

**Lire plutôt :**

- 1- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;**
- 2- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;**
- 3- Fausse déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des Pièces ;**
- 4- Absence du prospectus ;**
- 5- Note technique inférieure à 80 % de « OUI » ;**
- 6- Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture concernant :**
- 7- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;**
- 8- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Marché durant les trois (03) dernières années ;**
- 9- Absence de la lettre de soumission ;**
- 10- Absence de la charte d'intégrité ;**
- 11- Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;**
- 12- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;**
- 13- L'absence d'une des quatre (04) pièces de l'offre financière ;**

**CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :**

**Au lieu de :**

N°	Rubrique		Oui/Non
<b>I- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif</b>			
1	Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis		
2	Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis		
3	Non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis		

**Lire plutôt :**

N°	Rubrique		Oui/Non
<b>I- Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif</b>			

1	<b>Absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis</b>		
2	<b>Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis</b>		

*Le reste sans changement.*

**AMPLIATIONS :**

- MINMAP ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Pdt/CIPM /CAA ;
- Chrono/Archives.

